



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare -405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr

Site internet : cgtnmca.fr

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 17 septembre 2026

Monsieur le Directeur général
par intérim
Du CCAS de la ville de Nice

Objet : Conséquences du départ à la retraite de la conseillère socio-éducative et nécessité de renforcer l'équipe sociale de l'Accueil de Jour 'le Phare »

Monsieur le Directeur général,

Notre syndicat CGT NMCA attire votre attention sur la situation du l'Accueil de Jour « Le Phare » à la suite du départ à la retraite de la conseillère socio-éducative.

Ce départ est aujourd'hui effectif et entraîne la disparition de missions essentielles au fonctionnement du service et à la qualité de l'accompagnement proposé aux usagers.

Avec 100 à 120 passages par jour, le site accueille un public particulièrement fragilisé, pour lequel l'intervention sociale ne peut se résumer à une réponse administrative ou à la gestion des situations d'urgence. Elle nécessite du temps, de la disponibilité, de l'écoute et la construction d'un véritable accompagnement social.

La conseillère socio-éducative assurait notamment des missions importantes de travail social collectif, d'accès à la culture et de maintien du lien social. Elle participait également à la conduite et au développement de projets, ainsi qu'au travail partenarial indispensable au fonctionnement de la structure.

Elle assurait notamment un travail de médiation culturelle, en lien avec les services de l'inclusion culturelle et sociale de la Ville de Nice, à travers des dispositifs.

Son départ a donc créé un véritable vide. Au-delà de la charge supplémentaire qui repose désormais sur les professionnels présents, nous constatons une perte de compétences, de continuité dans les projets et surtout une perte de sens dans les missions.

Nous sommes particulièrement attachés à ce que cette structure conserve sa dimension profondément humaine. L'Accueil de jour, ne doit pas devenir uniquement un lieu de passage ou de réponse aux besoins immédiats. Il doit rester un lieu permettant de recréer du lien, d'accompagner les personnes, de favoriser leur inclusion et de leur redonner une place dans la société.

C'est cette conception du service public social, fondée sur l'humanité, la dignité et l'accompagnement global de la personne, que nous souhaitons préserver.

Dans ce contexte, la CGT NMCA demande le recrutement d'une assistante sociale supplémentaire, afin de renforcer l'équipe, de reprendre les missions aujourd'hui perdues et de permettre le maintien d'un véritable travail social individuel et collectif auprès des usagers.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT NMCA

Andrew RENAULT



Co-Secrétaire général